Théorie mathématique de la richesse sociale, par Léon Walras, professeur d'économie politique à l'académie de Lausanne, Lausanne, 1883.

Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses, par Augustin Cournot, Paris, 1838.

Le titre de ces livres semble promettre pour la science d'Adam Smith une voie sûre et nouvelle. Les auteurs n'ont rencontré cependant qu'une approbation très indifférente. Savant distingué, écrivain habile, esprit original et élevé, dans l'art des déductions, Cournot était un maître. M. Walras se fait honneur d'être son disciple. « M. Cournot, dit-il, est le premier qui ait tenté franchement l'application des mathématiques à l'économie politique; il l'a fait dans un ouvrage, publié en 1838, qu'aucun auteur français n'a jamais critiqué. J'ai tenu, ajoute le savant professeur de Lausanne, à mentionner l'auteur d'une tentative remarquable, sur laquelle, je le répète, aucun jugement n'a été porté, et à laquelle j'ose dire que justice n'a pas été rendue. »

Ce reproche, publiquement adressé aux compatriotes de Cournot, a été pour moi l'occasion de relire un ouvrage fort oublié, dont, malgré la juste réputation de l'auteur, ceux qui l'ont parcouru n'ont pas tous conservé une impression favorable. « Le titre de mon ouvrage, dit Cournot dans sa préface, n'annonce pas seulement des recherches théoriques, il indique que j'ai l'intention d'y appliquer les formes et les symboles de l'analyse mathématique. » Les formes et les symboles de l'analyse mathématique imposent la précision et promettent la rigueur, ils n'inspirent et ne donnent droit à aucune indulgence. Les formules sont vraies ou fausses, les définitions vagues ou précises, les raisonnements rigoureux ou absurdes; tel est le langage des géomètres. C'est celui de Cournot. Plusieurs essais ont précédé le sien; il n'en cite qu'un seul : les principes d'économie politique de Canard, petit ouvrage publié en l'an x et couronné par l'Institut. « Ces prétendus principes, dit Cournot, sont si radicalement faux et l'application en est tellement erronée, que le suffrage d'un corps éminent n'a pu préserver l'ouvrage de l'oubli. On conçoit aisément que des essais de cette nature n'aient pas réconcilié avec l'algèbre des économistes tels que Say et Ricardo. »

Le citoyen Canard, quoique professeur de mathématiques, ignore ou oublie les éléments du calcul des fonctions. Sachant que le prix d'une denrée s'accroît avec le nombre des acheteurs, avec leurs besoins et avec les revenus dont ils disposent, et qu'il diminue avec le nombre et l'empressement des vendeurs, la traduction dans la langue algébrique est pour lui immédiate; $B + Ax$ est en effet, suivant Canard, le type de toute fonction croissante de la variable x, et $B' - A'x$, celui des fonctions décroissantes; tel est le point de départ et la base de sa théorie.

Comment devint-il lauréat de l'Institut? Sur le rapport de quelle commission? Je n'ai pas eu l'indiscrétion de le chercher [1].

Les problèmes abordés par Cournot sont insolubles par le raisonnement seul; il n'entre pas cependant dans le plan du savant auteur de recourir à l'observation des faits. Non qu'il en méconnaisse l'importance; mais il faut diviser le travail, et le sien est autre. Il étudie les lois, laissant à d'autres les chiffres. Ses formules, où n'entrent que des lettres, sont hérissées de fonctions inconnues; en s'appliquant à les chercher, il croirait sortir de son rôle. Vraies ou fausses, leur étude, pour les hommes de pratique, doit sembler une fatigue inutile; ils s'y soustraient en fermant le livre. Si la théorie des richesses de Cournot, malgré la science de l'auteur, la juste considération attachée à sa personne, l'influence de sa situation et le mérite de ses autres écrits, n'a pu, depuis un demi-siècle, attirer sérieusement l'attention, c'est que les idées s'y dérobent sous l'abondance des signes algébriques; la suppression des symboles réduirait le livre à quelques pages, et presque toutes offriraient alors de judicieuses réflexions et des assertions dignes d'intérêt. Cournot veut-il étudier les lois de la lutte dont résulte, sur un marché, le prix courant de chaque denrée, problème difficile, si mal résolu par Canard? Il fait remarquer que, pour une marchandise donnée, le prix de vente étant nécessairement en rapport avec le débit, en le nommant p on pourra représenter le débit par $\varphi(p)$; $\varphi(p)$ désignant une fonction dont la dérivée est négative, la recette totale du vendeur sera le produit $p\,\varphi(p)$; c'est ce produit, si la marchandise ne coûte rien, qu'il faut rendre le plus grand possible. Sans en savoir ni en chercher davantage, on peut,

[1] La deuxième classe de l'Institut (sciences morales et politiques) avait proposé la question suivante :

Est-il vrai que dans un pays agricole, toute espèce de contribution retombe sur les propriétaires fonciers? et, si l'on se décide pour l'affirmative, les contributions indirectes retombent-elles sur les mêmes propriétaires avec surcharge?

Canard fut couronné. Comme l'homme aux quarante écus, il se prononçait pour la négative, mais en faisant de la solution demandée « un chaînon d'une suite de conséquences » dont Cournot a signalé avec raison la fausseté.

en conséquence, d'après les règles du calcul différentiel, égaler à zéro la dérivée. Ainsi

$$p\varphi'(p)+\varphi(p)=0$$

est l'équation que le vendeur doit résoudre; il doit s'assurer toutefois que la seconde dérivée est négative et vérifier l'inégalité,

$$p\varphi''(p)+2\varphi'(p)<0$$

Telle est, dans le cas d'une marchandise qui ne coûte rien et n'est grevée d'aucun impôt, la théorie mathématique du monopole. Ceux qui voudront l'appliquer n'auront plus qu'à chercher la fonction $\varphi(p)$. Le savant auteur fait judicieusement remarquer que, s'il ne peut satisfaire tous les acheteurs, le vendeur devra, par l'élévation du prix, réduire la demande à égaler, sans la surpasser, le chiffre possible de la production. Les choses étant ainsi établies, si la denrée est frappée d'un impôt, que doit-il arriver? Le prix le plus souvent s'élèvera; il peut, dans certains cas, rester invariable, mais l'effet de l'impôt ne l'abaissera jamais. Toutes ces assertions de Cournot sont exactes; mais, pour les rendre évidentes, fallait-il employer l'algèbre? Insistons sur ce cas d'une source trop peu abondante pour suffire à la consommation, qui donnerait le produit maximum. Au moment où l'on établit un impôt sur chaque litre vendu, il pourra arriver qu'après avoir acquitté cet impôt, le propriétaire ait intérêt à accroître le prix qui jusque-là lui donnait le plus de profit, en diminuant, par une conséquence nécessaire, le chiffre de la production. L'accroissement du prix de vente lui procure, en effet, sur chaque litre vendu, le même avantage qu'avant l'établissement de la taxe; mais la perte n'est plus la même, car, sur les bouteilles non vendues, il gagne ce qu'il donnait au fisc. Il peut arriver cependant que la diminution de la vente compense le double avantage de vendre à un prix plus élevé et de payer un impôt moindre; le propriétaire de la source doit supporter alors l'impôt tout entier, sans changer ni son prix ni le chiffre de sa production.

« Dès lors, ajoute Cournot, il semblerait que, dans ce cas, le fisc ne serait limité, dans la fixation de la taxe, que par la condition de ne pas absorber entièrement le revenu net du producteur. Mais cette conséquence serait inexacte et l'on peut en démontrer la fausseté au moins dans un cas. »

Cournot définit ce cas en langage algébrique; c'est celui où la fonction

$\varphi'(D)$ est croissante avec D, et où l'on a $p'-p_0>i$, p_0 et p' étant respectivement les racines des équations.

$$(1)\qquad F(p)+[p-\varphi'(D)]F'(p)=o.$$
$$F(p)+[p-\varphi'(D)-i]F'(p)=o.$$

Ces lettres et ces fonctions ont figuré dans les pages précédentes, elles sont connues du lecteur; cependant un géomètre même peut désirer une explication moins savante. Sans en donner aucune, Cournot continue : Soit Δ la limite nécessaire de la production et π la valeur de p tirée de la relation $F(p)=\Delta$, il faudrait, dans l'hypothèse, que π fût $>p'$ et à fortiori $>p_0+i$, i étant égal à $\pi-\frac{\varphi(\Delta)}{\Delta}$. On aurait donc $\pi>p_0+\pi-\frac{\varphi(\Delta)}{\Delta}$ ou $p_0<\frac{\varphi(\Delta)}{\Delta}$.

Mais cette dernière inégalité ne peut certainement avoir lieu si $\varphi'(p)$ est, conformément à l'hypothèse, une fonction croissante avec D; car alors po étant $<\pi$, la demande Do correspondante à po est $>\Delta$. $\frac{\varphi(Do)}{Do}$ est plus grand que $\frac{\varphi(\Delta)}{\Delta}$; po serait donc $<\frac{\varphi(Do)}{Do}$.

Cette valeur de po constituerait donc le producteur en perte et par conséquent ne pourrait pas être racine de l'équation (1).

Une traduction devient nécessaire.

La question est celle-ci : dans les conditions où l'énoncé place le propriétaire de la source, l'État peut-il, par voie d'impôt, sur chaque litre de la marchandise, s'approprier la totalité du produit net, sans diminuer celui-ci et, par conséquent, sans procurer l'élévation du prix de vente. D'après l'une des hypothèses exprimées algébriquement, les frais croissent pour chaque litre avec le chiffre de la production. Si l'impôt sur l'ensemble absorbe tous les bénéfices, sur les derniers litres obtenus, qui coûtaient plus cher que les autres, il mettra le producteur en perte; on s'abstiendra dès lors de les produire, et, la marchandise étant moins abondante, les prix s'élèveront, ce qui est contraire à l'hypothèse. Il y a donc contradiction à admettre qu'on puisse, sans diminuer la production, absorber par un droit fixe la totalité du produit net. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs que les frais soient croissants pour qu'avant d'abandonner au fisc la totalité de ses bénéfices, le propriétaire cherche à se défendre, dût-il diminuer le produit net en élevant les prix. On ne s'explique pas que Cournot, en annonçant qu'on peut faire la preuve *au moins dans un cas*, semble douter de ce qui arriverait dans les autres. C'est à propos du chapitre où sont puisés ces exemples et ces formules que M. Walras a écrit : « La théorie du monopole a été donnée sous la forme mathématique, qui est la forme la plus claire et la plus précise, par M. Cournot, au chapitre v de ses recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses; malheureusement les économistes n'ont pas jugé à propos de prendre connaissance de cette théorie, et ils en sont réduits, au sujet du monopole, à une confusion d'idées qui, chez eux, se traduit à merveille par la confusion des mots. »

La condamnation est sévère. Les calculs dont nous avons cité un passage ne sont pas clairs cependant pour tout le monde; les résultats semblent de petite importance; quelquefois même, je dois l'avouer, ils paraissent inacceptables.

Telle est l'étude, faite au chapitre vii, de la lutte entre deux propriétaires qui, sans avoir à craindre aucune concurrence, exploitent deux sources de qualité identique. Leur intérêt serait de s'associer ou tout au moins de fixer le prix commun, de manière à prélever sur l'ensemble des acheteurs la plus grande recette possible; mais cette solution est écartée. Cournot suppose que l'un des concurrents baissera ses prix pour attirer à lui les acheteurs, et que l'autre, pour les ramener, les baissant à son tour davantage, ils ne s'arrêteront dans cette voie que lorsque chacun d'eux, lors même que son concurrent renoncerait à la lutte, ne gagnerait plus rien à abaisser ses prix. Une objection péremptoire se présente : dans cette hypothèse aucune solution n'est possible, la baisse n'aurait pas de limite; quel que soit en effet le prix commun adopté, si l'un des concurrents abaisse seul le sien, il attire à lui, en négligeant des exceptions sans importance, la totalité de la vente, et il doublera sa recette si son concurrent le laisse faire. Si les formules de Cournot masquent ce résultat évident, c'est que, par une singulière inadvertance, il y introduit, sous le nom de D et D', les quantités vendues par les deux concurrents, et que, les traitant comme des variables indépendantes, il suppose que, l'une venant à changer par la volonté de l'un des propriétaires, l'autre pourra rester constante. Le contraire est de toute évidence.

Cournot, dans d'autres occasions, introduit dans l'énoncé de ses problèmes des abstractions dont la déclaration formelle met à l'abri sa responsabilité de géomètre. N'est-on pas toujours libre de poser un problème à sa guise? C'est ainsi qu'en traduisant en formules la question si complexe de la liberté commerciale, après avoir démontré mathématiquement que la nation qui exporte accroît son revenu et que celle qui reçoit des marchandises diminue le sien, il ajoute : « Nous ne tenons pas compte, en déduction de cette diminution réelle de revenu, de l'avantage résultant, pour les consommateurs qui achètent par suite de la baisse, de ce qu'ils font ainsi de leurs revenus un usage plus à leur convenance. »

Supposons, par exemple, que le prix du drap baisse de moitié chez la nation qu'on déclare appauvrie, ceux qui portaient des vêtements de coton en hiver pourront les remplacer par des costumes de drap, et, en faisant ainsi de leur revenu *un usage plus à leur convenance*, diminuer la mortalité. C'est un avantage, Cournot le reconnaît; mais, ne pouvant l'évaluer dans ses formules, il prévient simplement qu'il n'en tiendra pas compte. A-t-on le droit de lui rien reprocher?

Les représentations géométriques, dans le livre de M. Walras, remplacent souvent les formules; les raisonnements sont plus accessibles, les résultats plus voisins de l'application; le succès a été plus rapide et plus grand. « Si l'on ne considérait l'état de la question qu'en France et en Angleterre, écrit-il au savant professeur Stanley Jevons, qui s'est rencontré avec lui sur plus d'un point, nous n'aurions guère à partager qu'une réputation de rêveurs chimériques; mais il en est autrement ailleurs, notamment en Italie, où la méthode nouvelle a été saisie, dans son esprit et dans sa portée, avec une intelligence et une promptitude merveilleuses. »

Sans aborder ici les nombreuses, importantes et difficiles questions traitées par M. Walras, et me prononcer sur les conclusions qui partagent les meilleurs juges, je veux me borner à discuter un principe proposé comme fondamental.

Imaginons un marché sur lequel se présentent des porteurs d'une marchandise (A) disposés à en donner une partie pour se procurer de la marchandise (B), et où, d'un autre côté, se présentent des porteurs de la marchandise (B) qui veulent la convertir en marchandise (A). Un certain cours s'établira; m (A) seront échangés contre n (B). Quels sont les éléments constitutifs de ce prix? M. Walras, que j'abrège, suppose, pour résoudre ce problème, que chaque porteur de l'une des marchandises, sans rien laisser à l'impression de la dernière heure, ait pris, avant d'arriver au marché une résolution définitive pour chacun des cas qui peuvent se présenter. Remplaçons, pour plus de concision, la marchandise (B) par de l'argent et supposons que la marchandise (A) soit du blé; le marché mettant en présence des cultivateurs qui désirent les plus hauts prix et des acheteurs qui voudraient les moindres. Chaque acheteur, suivant l'hypothèse, donnera ses ordres à un courtier, et lui dira, par exemple : si le cours est vingt francs, achetez pour moi cent hectolitres; à vingt-cinq francs n'en prenez que soixante; à trente francs je n'en veux que dix, et à trente-cinq je m'abstiens. Le tableau complet fera connaître, en regard de chaque cours, le chiffre correspondant des achats. Les vendeurs, de leur côté, ont donné leurs ordres, et l'on sait, pour chaque cours, la quantité que chacun propose.

La solution est fort simple : le savant professeur suppose que, si l'on réunit les carnets de tous les acheteurs, et que, pour chaque cours successivement, on fasse la somme de leurs demandes, les carnets des vendeurs, par leur réunion, fourniront un tableau semblable. Ces tableaux résultants pourront être remplacés par des courbes dont les abscisses sont les prix de vente. Le point d'intersection des deux courbes a pour abscisse le cours que M. Walras nomme cours d'équilibre; c'est celui-là qui tend à s'établir.

Tel est le théorème de M. Walras; en voici la démonstration. Supposons que les courbes se coupent en un point dont l'abcisse soit par exemple vingt-cinq. Si, dès le début du marché, on propose le cours de vingt-cinq francs par hectolitre, le chiffre des demandes à ce cours égalant par hypothèse celui des offres, les transactions s'accompliront aisément, chaque vendeur trouvant un acheteur et chaque acheteur un vendeur; mais aucune vente ultérieure ne sera possible; au-dessus de vingt-cinq francs, on ne trouvera plus d'acheteurs, ni, au-dessous, de vendeurs. Si l'on avait fixé tout d'abord un cours supérieur à vingt-cinq francs, on se serait aperçu, après quelques transactions, que les offres surpassaient les demandes, et il y aurait eu baisse; un prix inférieur à vingt-cinq francs provoquerait, au contraire, la hausse, et, dans les deux cas, on s'approche du cours d'équilibre.

Je crois avoir résumé, sans nuire à sa clarté, le raisonnement du savant professeur de Lausanne.

J'y ferai maintenant une objection. En remplaçant le groupe des acheteurs par un acheteur unique demandant à chaque cours autant d'hectolitres que tous les acheteurs réels pris ensemble, on change les conditions du problème. Il n'est pas permis davantage de remplacer tous les vendeurs par un seul. Supposons, pour le démontrer par un exemple, que deux acheteurs aient demandé cent hectolitres chacun, le premier au cours de vingt francs et rien à un prix plus élevé, le second quel que soit le cours. Supposons, de plus, qu'au premier cours de vingt francs, le courtier chargé de tous les ordres de vente ait vendu cent hectolitres. Il n'est pas indifférent que ce soit au compte du premier ou du second acheteur et que l'un ou l'autre se retire du marché, car la présence de l'un tend à abaisser les cours, celle de l'autre à les élever.

On doit remarquer que les courbes qui représentent les ordres des acheteurs aux divers cours doivent nécessairement, sans que pour cela leurs intentions aient changé, varier pour chacun d'eux pendant la durée du marché. Les courbes résultantes, dont l'intersection résout le problème, se déforment sans cesse, et l'on peut aisément démontrer la variation nécessaire de l'abscisse du point où elles se coupent. Supposons, par exemple, que l'un des acheteurs ait inscrit les ordres suivants : à vingt francs acheter cent hectolitres, à vingt-cinq francs soixante, et, à trente, cinquante seulement. Le premier cours est vingt francs; sur les cent hectolitres qu'il demande on ne peut en acheter que cinquante, puis les prix s'élèvent, et l'on atteint le cours de trente francs, qui se maintient. Que doit faire le courtier? Acheter cinquante hectolitres à trente francs? Nullement, car cinquante hectolitres à vingt francs et cinquante à trente en représentent cent à vingt-cinq francs, et, à ce prix, on n'en demande que soixante. Le courtier devra se décider par la condition que le prix moyen entre son achat nouveau et les cinquante hectolitres déjà achetés corresponde, sur le carnet du client, à la totalité des achats faits pour son compte. Pour chaque cours se présente un problème semblable, et la courbe qui représente les ordres doit, après chaque transaction, être calculée et refaite. Doit-on, pour obtenir le prix d'équilibre, se servir de la courbe nouvelle? Si l'on répond oui, le théorème de M. Walras perd son caractère géométrique, le résultat final dépend des circonstances accidentelles qu'on avait eu la prétention d'éliminer. Comment cependant répondre non? Comment admettre qu'un nouveau venu sur le marché, à qui l'on ferait connaître l'état actuel des choses, n'ait pas le droit d'appliquer les principes? Autant vaudrait, pour prévoir les prix, s'informer des ordres donnés au marché du mois précédent.

Un dernier argument, s'il subsistait des doutes, les fera complètement disparaître. Supposons que, d'après les intentions connues des acheteurs et des vendeurs, le cours d'équilibre calculé une heure avant l'ouverture du marché à l'aide du théorème discuté, soit vingt-cinq francs l'hectolitre. Un nouvel acheteur se présente : au-dessous de vingt-cinq francs il veut acheter sans limite, et ne rien prendre ni à ce cours ni *a fortiori* au-dessus. Sa présence, si l'on en croit la règle de M. Walras, n'exercerait aucune influence; elle relève en effet jusqu'à l'infini la courbe des demandes pour les points dont l'abscisse est inférieure à vingt-cinq, sans la changer en rien pour les autres; l'intersection, dont on a fait dépendre le résultat, restera la même et correspondra toujours à l'abscisse vingt-cinq. Peut-on admettre une telle conclusion? Le cours de vingt-cinq francs, en supposant qu'il tende à s'établir, ne sera ni le seul ni le premier; les prix oscilleront autour de lui; chaque fois qu'ils lui seront inférieurs, l'acheteur nouveau se présentera, et ceux qui lui vendront, ayant écoulé tout ou partie de leur marchandise, n'offriront plus, au cours de vingt-cinq francs, ce qu'ils avaient offert au début. L'un d'eux, je le suppose, avait apporté cent hectolitres au marché; au cours de vingt-cinq francs il voulait tout vendre, et, à vingt-quatre, n'en livrer que quatre-vingts; le cours de vingt-quatre s'est présenté, l'acheteur dont nous parlons a pris ses quatre-vingts hectolitres; il n'en reste que vingt à offrir; l'ordonnée de la courbe des vendeurs a donc subi, pour l'abscisse vingt-cinq, une diminution égale ou supérieure à quatre-vingts; celle des achats n'a pas changé. Le point d'intersection des deux courbes s'est donc déplacé, et, comme l'une d'elles a des ordonnées infinies quand l'abscisse est moindre que vingt-cinq, c'est de l'autre côté que se fera l'intersection nouvelle, et, d'après la règle même que nous contestons, l'intervention du nouvel acheteur doit élever le cours final.

Mon intention n'est pas d'analyser le livre de M. Walras; j'y trouverais beaucoup à louer, beaucoup aussi à contredire. Je veux me borner, en terminant, à indiquer une définition par laquelle le savant auteur détourne de sa signification habituelle un mot dont le sens usuel est bien connu. Cela est permis assurément, mais à la condition que le sens nouveau soit rigoureusement défini. Je ne crois pas cette condition remplie, et cependant le mot *rareté*, tel que l'entend M. Walras, joue un grand rôle dans ses raisonnements.

L'ingénieux auteur, dont je prendrai la liberté d'abréger les explications, suppose que le possesseur d'une quantité a d'une certaine denrée, tire de cette possession une certaine utilité, une certaine satisfaction de ses besoins ou de ses désirs, que chaque parcelle acquise accroît successivement, de telle sorte que, la quantité possédée passant de x à $x+dx$, l'avantage soit pour lui représenté par $\varphi(x)\,dx$. La possession de a équivaut alors à l'intégrale $\int_0^a \varphi(x)\,dx$. Le prix réglé par les conditions du marché n'a aucune relation nécessaire avec la fonction φ, qui varie d'un individu à l'autre. Si l'on nomme p le prix de chaque unité achetée ou vendue, il est clair qu'en payant pdx l'accroissement dx, qui, pour lui, représente une satisfaction mesurée par $\varphi(x)\,dx$, celui dont nous parlons fera une bonne affaire, si $\varphi(x)$ est plus grand que p, et une mauvaise si $\varphi(x)$ est moindre que p; il devra acheter ou vendre une certaine quantité de la marchandise qu'il possède selon que l'une ou l'autre de ces conditions sera remplie, et cesser ses achats ou ses ventes quand on aura $\varphi(x)=p$. Si $x=\alpha$ est la racine de cette équation, α est ce que M. Walras nomme la rareté de la marchandise pour la personne considérée.

Cette définition, sans parler de l'inconvénient de disposer du sens d'un mot bien connu et usuel, paraît avoir le défaut grave de perdre toute signification quand on l'applique aux commerçants, qu'il faudrait, au contraire, avoir surtout en vue dans les problèmes de ce genre. Un marchand de blé achète des millions d'hectolitres et sait ce qu'ils lui ont coûté; il vend au cours du jour quand il y trouve profit, quelquefois à perte quand il prévoit la baisse, pour éviter une perte plus grande, conserve en magasin quand il espère la hausse, et ne se règle nullement sur les avantages que peuvent lui procurer les diverses parties de la provision.

Les deux théories que je viens de résumer jouent l'une et l'autre un rôle important dans l'œuvre considérable de M. Walras. L'abandon de ces théories troublerait plus d'un raisonnement, beaucoup d'autres resteraient entiers; je m'abstiens de les aborder.

J. BERTRAND.

Σαικσπείρου Τραγῳδίαι κ.τ.λ. *Tragédies de Shakespeare, traduites de l'anglais par Démétrius Bikélas.* Part. I-III, 1876; IV-V, 1882. Athènes, 5 vol. in-8°.

En rendant compte dernièrement du livre de M. Kontos [1], je signalais la crise que traverse en ce moment le grec parlé et le grec écrit, et les luttes auxquelles elle donne lieu. Les plus habiles y prennent part, mais sans pouvoir se mettre d'accord. La réforme qu'il s'agit d'introduire dans la langue est dirigée en des sens contraires. Les uns voudraient ramener la langue à l'époque classique et la remanier suivant les règles du dialecte attique. Les autres, plus raisonnables suivant nous, tiendraient à conserver les conquêtes modernes et à écrire cette langue comme on la parle. Au milieu de cette crise, qui provoque des ouvrages importants, il n'est pas sans intérêt de suivre les évolutions de la littérature grecque actuelle et d'examiner la manière dont les écrivains les plus considérables de la Grèce apprécient les chefs-d'œuvre des nations étrangères en cherchant à les transporter dans leur langue.

En 1873, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, sous ce titre *Des traductions et des imitations en grec moderne* [2], a publié un article très in-

[1] Voir le n° de février, p. 98. — [2] Dans l'*Annuaire de l'association pour l'encouragement des études gr. en France.*